

PAR MONTS ET PAR VAUX

Bulletin d'information de la commune associée de Vaux - N° 16 - Juin



Pages 2 et 3

- ▶ Point sur les travaux place du Passeur
- ▶ 16 novembre : arrêt de l'émetteur TDF
- ▶ Fête de Vaux les 4 et 5 septembre

Page 4

- ▶ Anniversaire, recensement, édition, correspondante YR

Page 5

- ▶ Horaires d'ouverture de la mairie
- ▶ Etat civil

Page 6

- ▶ Transports
- ▶ Les activités associatives
- ▶ Les horaires de la garderie

Mot du maire délégué de Vaux

La place du Passeur : un projet raisonné, pour un meilleur partage de l'espace public

Les différentes réunions de la Commission consultative ainsi que les rencontres avec les riverains ont mis en lumière la nécessité d'une remise en valeur de cette entrée sud autour de trois grands axes :

1) La sécurité routière : en réduisant la vitesse d'entrée et de sortie pour la circulation de transit et en protégeant les piétons par la création de trottoirs, inexistant à ce jour.

Les véhicules passent au ras des habitations. Nous élargirons le trottoir côté habitation en créant un rétrécissement sur la chaussée.

La circulation sera alternée, des chicanes paysagées seront implantées en amont sur la route de la Cour Barrée.

2) formaliser le stationnement aux

abords de la place tout en préservant les quais de l'Yonne.

3) Cette entrée est un des plus beaux points de vue de notre village. Nous privilégierons l'harmonie du site par l'enfouissement des réseaux, par l'utilisation de matériaux qualitatifs, comme le béton désactivé et la pierre ainsi que par la végétalisation d'une partie de cet espace.

Les travaux ont débuté fin mai, pour une période d'environ quatre semaines.

Nous sommes conscients que ce chantier causera des désagréments et viendra perturber les habitudes des riverains. Cet aménagement apportera une meilleure qualité de vie et trouvera rapidement, j'en suis convaincu l'adhésion de tous.

Philippe Aussavy
Maire délégué de Vaux

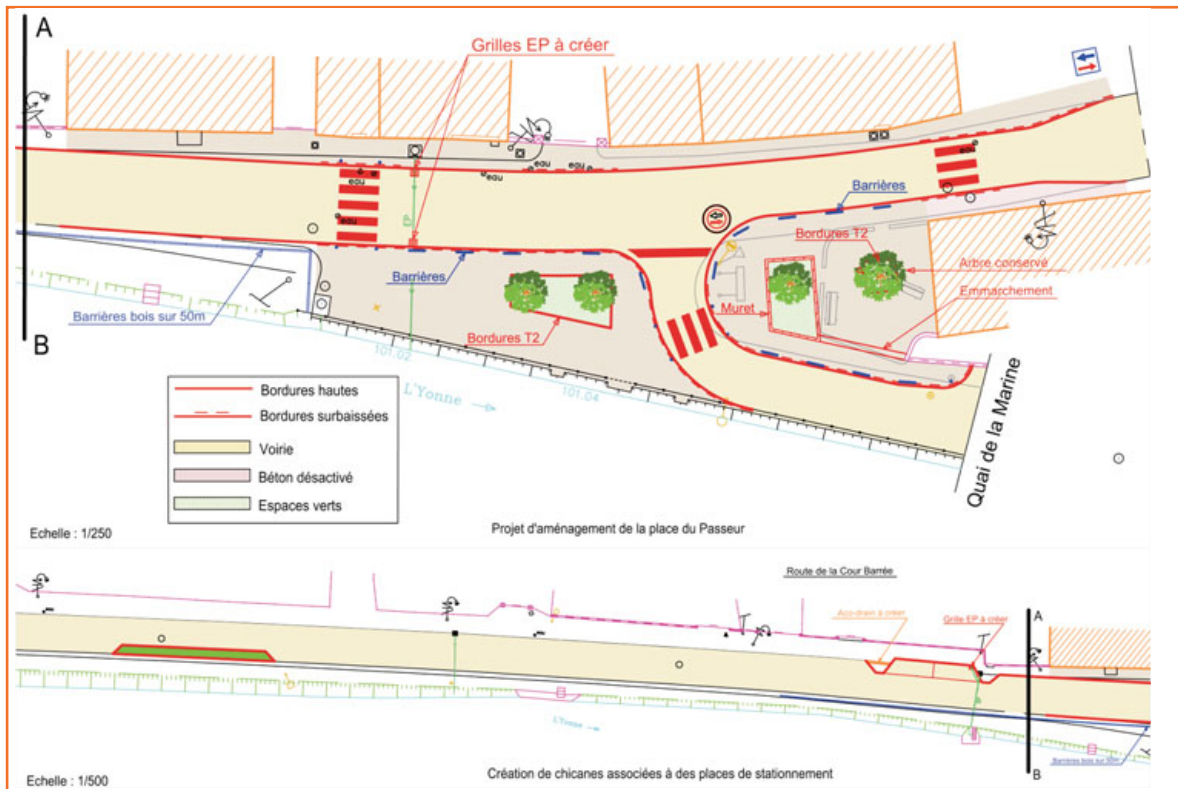
Informations
municipales

Compte rendu de la réunion de Commission consultative du 23 avril 2010
 Etaient présents : Sylviane Dumesnil, Marie-Edith Bazin, Béatrice Maillet, Florence Jean, Serge Dujon, Jean-Paul Gauthier, Roland Bolac, Didier Chauvot, André Momerency, Philippe Aussavy, maire délégué.

Point travaux place du Passeur

- Les travaux d'enfouissement des lignes ont débuté mercredi 21 avril 2010.
- Les travaux de réaménagement ont démarré fin mai 2010 pour une période de quatre semaines. Ces indications sont prévisionnelles et soumises aux aléas de chantier et d'intempéries. Tout sera mis en œuvre pour que ces prévisions soient respectées.

A la demande d'un riverain et après concertation, le deuxième emplacement de stationnement, le plus éloigné de la place, a été supprimé. Si dans le futur, nous constatons son manque, nous le réaliserons. La réfection de la chaussée au droit de la place du Passeur, a été officiellement refusée par le Conseil général en raison de restrictions budgétaires. Le montant de ces travaux s'élève à environ 14 000 €. Il faudra donc faire sans cette participation.



Arrêt de l'émetteur TDF de Vaux

La télévision numérique terrestre (TNT) se substituera au plus tard le 30 novembre 2011, à la diffusion analogique aujourd'hui pratiquée. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) a fixé la date de ce passage dans la région Bourgogne au 16 novembre 2010.

La loi du 5 mars 2007 prévoit qu'au 30 novembre 2011, les chaînes gratuites actuellement diffusées en analogique (TF1, France 2, France 3, France 5, Arte, M6) devront être reçues en mode TNT par 95 % des habitants. Vaux fera partie des 5 % qui ne recevront pas la TNT. Les chaînes n'ont pas prévu de financer la modification de l'émetteur de Vaux. Le CSA nous informe qu'à partir du 16 novembre 2010 l'émetteur de Vaux ne sera plus en service.

J'ai d'ores et déjà contacté TDF et les dirigeants du CSA. Une réunion publique avec le GIP (groupement d'intérêt public) missionné par le CSA est programmée pour les prochaines semaines.

Fête de Vaux

La fête de Vaux aura lieu les
4 et 5 septembre 2010

Diverses animations sont prévues au square Ferry le samedi après-midi, et seront suivies d'une soirée musicale.

Le dimanche après-midi vous pourrez assister au traditionnel concert de l'Harmonie d'Auxerre.



Question diverse

Il manque un élément d'information important
au cœur de notre village :

Le plan de la commune.

Les services municipaux seront sollicités
pour répondre à cette demande.

CIMETIÈRE

L'étude du projet de création d'un espace cinéraire est en cours. Elle tiendra compte des remarques que nous avons apportées lors de la précédente réunion de la commission Consultative.

MAISON DE VAUX

La Maison de Vaux sera prochainement équipée d'un lave-vaisselle ainsi que d'un nouveau plan de travail.

TERRAIN DE JEUX

Les panneaux de basket seront remplacés dans les prochaines semaines et le marquage au sol du terrain refait.

LAVOIR DE VAUX

L'utilisation du lavoir sera réglementée par un nouvel arrêté.

Les eaux du lavoir communiquent directement avec le lit de la rivière. Afin d'empêcher tout rejet de détergent dans ce milieu naturel, le lavage sera interdit.

Des horaires d'ouvertures seront formalisés, et il sera rappelé que le stationnement est interdit devant le lavoir.

SAINT-VINCENT 2011

La prochaine Saint-Vincent du Grand Auxerrois aura lieu les 15 et 16 janvier 2011.

Le 15 janvier à Vaux et le 16 janvier à Auxerre. Nous vous tiendrons informés dans les prochaines semaines de son organisation.

Informations
citoyennes

100 ans de M. OLZOWIACK

Le vendredi 26 février 2010, nous avons convié les habitants de Vaux, pour fêter les 100 ans de Joseph Olzowiack.

Joseph Olzowiack entouré de son épouse, de sa fille, sa petite fille et son arrière petit fils.



Recensement de la population

Les chiffres officiels de l'INSEE du 1^{er} janvier 2009 indique une population totale de **703 habitants** à Vaux.

Une correspondante de l'Yonne Républicaine uniquement pour Vaux

Depuis 2009, Florence Momerency est la correspondante du journal pour le village de Vaux. Aussi vous pouvez la contacter pour faire passer dans l'Yonne Républicaine vos annonces de manifestations ou de reprises d'activités pour les associations. Toutes les nouveautés sont les bienvenues (sports, nominations, commerces...).

N'hésitez pas également à lui parler de vos passions étonnantes, de votre contribution à mettre en valeur le patrimoine du village, votre savoir-faire particulier, votre connaissance de l'histoire du village, des métiers oubliés, l'actualité de votre métier, un destin particulier etc.

Ses services sont entièrement gratuits.

N'hésitez pas à la contacter : **Florence Momerency - Correspondante YR pour Vaux - 03 86 53 68 33 (en cas d'absence, laisser un message)**

EDITION

Meurtres en cascade

Des meurtres multiples, des notables et un décor icaunais. Voilà les ingrédients du « thriller auxerrois » écrit par Edmond Garraut, ex-entrepreneur du bâtiment qui vit entre Paris et Vaux. Apparemment passionné par ce travail d'écrivain, le retraité envisage une suite à cet opus où le lieutenant de police Bastien Mouret mène l'enquête.

La balade du dimanche
D'Edmond Garraut - Prix : 12,90 €



Informations municipales

HORAIRES D'OUVERTURE DE MAIRIE

Mardi et jeudi de 14 h 30 à 18 heures

Samedi de 10 à 12 heures

**Permanence du maire le samedi
de 10 à 12 heures**

Téléphone : 03 86 53 80 90

Fax : 03 86 59 77 60

Email : vaux.mairie@auxerre.com

philippe.aussavy@auxerre.com

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE D'AUXERRE

1 rue Lacurne-de-Sainte-Pallaye

89012 Auxerre cedex

(8 h 40 à 19 h 20 du lundi au samedi)

Service des objets trouvés

Téléphone : 03 86 72 43 75

Fax : 03 86 72 43 78

Service ouvert au public de 9 à 12 heures et de
14 à 18 heures du lundi au vendredi et de 9 à
12 heures le samedi

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Le deuxième mardi de chaque mois

(prévenir du dépôt des objets au plus tard le jeudi qui précède l'enlèvement au 03 86 18 08 20)

ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des ordures ménagères le lundi et vendredi à partir de 7 heures

Collecte sélective des sacs bleus et jaunes le mercredi à 6 heures

C'est avec plaisir que nous accueillerons les nouveaux habitants de Vaux à la mairie

Etat Civil

Naissances

- Judie Bersan le 25 février 2009
- Emma-Rose Ruinard-Marcou
le 25 mars 2009
- Alexandre Lami le 24 juin 2009
- Célinie Nomblot le 7 juillet 2009
- Jade Archambault-Ghys
le 31 août 2009
- Solal Garraut le 9 septembre 2009
- Théo Téles de Rézende Filho
le 30 octobre 2009
- Timéo Savary-Berluc
le 11 novembre 2009
- Clémence Guidon le 23 mai 2010

Décès

- René Pannas le 5 mai 2009
- Andrée Vaissade le 18 juillet 2009
- Bruno Janvrot le 24 juillet 2009
- Généreuse Valera le 20 septembre
2009
- Bernard Rameau le 19 octobre
2009
- Jacques Rigault le 2 janvier 2010
- Guy Ignart le 27 janvier 2010

Mariages :

- Laurent Guidon/Valérie Dugny le
26 mars 2009
- Robert Lhenry/Françoise Invernizzi
le 27 mars 2010



Les « résistants » du Marché de Vaux

Tous les vendredis de 16 heures à 19 h 30

Pensez au marché de Vaux
pour vos soirées pizzas et barbecue.

Bonne humeur assurée sur les étales de
Franck Dubosc (pizzas) et
Claude Champagnat (viande et charcuterie).

Ne ratez pas ce moment de convivialité.



Informations municipales

Transports urbains

Rappel des horaires et des conditions du transport urbain à Vaux.

Mardi et vendredi matin

	Aller		Retour
Augy	9 h 10	Arquebuse 2	12 h 00
Vaux	9 h 14	Stade Arbre-sec	12 h 05
Stade Arbre-sec	9 h 21	Vaux	12 h 12
Arquebuse 1	9 h 26	Augy	12 h 16

Mercredi et samedi après-midi

	Aller		Retour
Augy	13 h 29	Arquebuse 2	17 h 30
Vaux	13 h 33	Stade Arbre-sec	17 h 35
Stade Arbre-sec	13 h 40	Vaux	17 h 42
Arquebuse 1	13 h 45	Augy	17 h 46

CARTE ASTUCE :

Les collégiens et lycéens d'Auxerre (donc de Vaux) bénéficient d'un tarif exceptionnel pour se déplacer : 25 l'année scolaire, petites vacances et week-end inclus.

Carte Presto 33,50 euros : pour les 26 à 65 ans
Carte Velours 24 euros : + de 65 ans
Carte Néo 23,50 euros : - de 25 ans

Renseignez-vous à la mairie de Vaux.

Vie associative

Marche hebdomadaire



Le Foyer de Vaux organise, tous les lundis à 14 heures « précises », une marche dans de magnifiques paysages. Le temps de marche est adapté en fonction des participants, sur deux niveaux : une heure ou deux heures et plus selon le temps et le courage.

Gymnastique volontaire

Les cours de gymnastique volontaire, assurés par un éducateur sportif municipal, ont lieu le mardi de 19 à 20 heures à la Maison de Vaux. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

SCRABBLE

Venez « muscler vos neurones » et enrichir votre vocabulaire dans la bonne humeur et l'amitié. Tous les jeudis à partir de 14 h 30 à la Maison de Vaux.
Contact : Monique Bourgoïn - 03 86 53 81 88

JEUX DE CARTES

Belotes, ramis, etc. Tous les mardis à 14 h 30
S'adresser à Roger Bounon
au 03 86 53 80 73

Enfants

Garderie de Vaux

La garderie fonctionne les jours scolaires du lundi au vendredi de 7 h 30 à 8 heures et de 16 h 30 à 18 h 30.

Joëlle Gros assure l'animation et accompagne les enfants lors des trajets en bus aller et retour aux écoles des Piedalloues.

Pour les inscriptions se renseigner à la mairie